

Les Tests et Certifications de français

[Les niveaux du Cadre européen de référence pour les langues](#)

Elaboré à l'initiative du Conseil de l'Europe, le Cadre européen de référence pour les langues est le document de référence pour décrire et harmoniser les niveaux de compétences en langue servant à l'élaboration des normes, tests et certifications linguistiques.

Ces niveaux sont au nombre de six : A1-A2 / B1-B2 / C1-C2.

Ces niveaux se décomposent ainsi :

A1 > Utilisateur élémentaire - niveau initial ou de découverte

A2 > Utilisateur élémentaire - niveau intermédiaire ou usuel

B1 > Utilisateur indépendant - niveau seuil

B2 > Utilisateur indépendant - niveau avancé

C1 > Utilisateur expérimenté - niveau autonome

C2 > Utilisateur expérimenté - niveau maîtrise

Présentation B1

L'Université Paris-Sorbonne propose un diplôme de niveau B1, qui s'adresse plus particulièrement aux **candidats qui commencent à progresser dans l'apprentissage du français langue seconde.**

Le **Certificat intermédiaire de langue française** comporte quatre parties d'une durée totale de 2h30 :

- Épreuve de langue : exercices de grammaire et d'orthographe ;
- Compréhension écrite à partir d'un extrait littéraire simple suivi d'une rédaction ;
- Épreuves orales collectives : compréhension, acte de paroles, discrimination auditive ;
- Expression orale individuelle : discussion avec le jury à partir d'un texte

ou d'un document iconographique.

Voici le [descriptif des épreuves](#) du diplôme Paris-Sorbonne B1 et quelques [outils pédagogiques](#) pour vous aider à préparer l'examen.

Présentation C1

Le **Certificat pratique de langue française Paris-Sorbonne C1** suppose de **sérieuses connaissances de base de la langue et de la culture françaises analogues à celles qu'on peut exiger en LV1 au niveau du baccalauréat français.**

Durée des épreuves écrites et orales : 5H15

Épreuves écrites :

- **L'épreuve de langue et de compréhension écrite** s'appuie sur un extrait de texte culturel ou littéraire - pris à des genres différents comme le roman, l'essai, la nouvelle..., s'échelonnant du XVIIème au XXème siècle - de moins de 60 lignes, avec des exercices d'orthographe et de grammaire, de compréhension de la langue écrite, et d'expression écrite.
- **L'épreuve de littérature** s'appuie sur un extrait tiré du programme littéraire. Quatre questions précises sur l'extrait mettront en jeu la connaissance globale de l'oeuvre.

Épreuves orales de littérature et de civilisation :

- **Les épreuves orales** de littérature et de civilisation s'appuient sur la connaissance du programme et consistent en un entretien permettant d'évaluer le niveau linguistique (comprendre un texte, le présenter en dégagant les idées essentielles) et les connaissances culturelles du candidat, qui sera invité à rendre compte et à argumenter.